

### Article 21 du Règlement

Cette commission a présenté des conclusions et des suggestions très intéressantes. On y relève entre autres choses:

Certains pensent que la rançon payée par le parti pour rester si longtemps au pouvoir a été la perte de son idéalisme.

Et ceci:

On n'a pas encore trouvé de réponse à notre grave faiblesse dans l'ouest du Canada.

Je reviendrai là-dessus. La commission disait également:

Le parti national n'a pas l'oreille du groupe parlementaire. Étant donné la qualité des conseils qui viennent du parti national, il faudrait que le député soit un saint ou un aspirant à l'investiture pour accorder beaucoup d'attention au parti national.

Ce ne sont pas des adversaires politiques du gouvernement libéral qui ont dit cela, mais la commission créée par le président du Parti libéral. Ces affirmations, ce sont des résolutions adoptées à une majorité écrasante par la base du parti libéral. D'un bout à l'autre du pays les gens, libéraux compris, en ont ras le bol de la façon dont on conçoit la création d'emplois et la gestion des affaires publiques. Cette façon de faire a dévalorisé le Parlement, elle a ravalé le groupe parlementaire à une situation de béni-oui-oui, elle a centralisé toute l'activité au cabinet du premier ministre, entre les mains de personnes qui n'ont pas de mandat électif ni de comptes à rendre à l'opinion. J'estime, monsieur le Président, que c'est là le nœud du problème actuel, au moment où nous avons ce taux de chômage record de 11.2 p. 100.

● (1400)

**M. le Président:** Comme il est 14 heures, la Chambre passe maintenant aux déclarations aux termes de l'article 21 du Règlement.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### L'ENVIRONNEMENT

LES NORMES RELATIVES AUX ÉMISSIONS DES AUTOMOBILES

**M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka):** Monsieur le Président, M. Michael Perley, porte-parole de la coalition canadienne contre les pluies acides, a déclaré au cours de discussions que M. Michael Walsh, employé de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement sous le gouvernement Carter, avait contribué à faire adopter des mesures législatives plus strictes sur les émissions des automobiles.

Des déclarations ont été faites à ce sujet, mais je me demande si le ministre de l'Environnement ou le ministre des Transports comptent annoncer que les normes relatives aux émissions des automobiles ne changeront pas au Canada avant que les modèles 1990 ne sortent.

Compte tenu du fait que les voitures assemblées au Canada sont envoyées aux États-Unis avec un dispositif de réduction des émissions, pourquoi le gouvernement hésite-t-il à faire appliquer les mêmes normes ici et pourquoi ne pas commencer

par les modèles de 1986? Je me demande si les ministres compétents ont eu des consultations avec les fabricants d'automobiles et s'ils sont partis du principe que l'on utilisera moins l'essence avec plomb, et que cela suffira.

\* \* \*

[Français]

### LES JEUX OLYMPIQUES

UNE MÉDAILLE D'OR POUR LE CANADA

**M. Dennis Dawson (Louis-Hébert):** Monsieur le Président, vous n'êtes pas sans savoir que M. Gaétan Boucher a gagné ce matin une médaille d'or pour le Canada dans la catégorie patinage de vitesse, et que c'est sa deuxième médaille en deux jours.

Je sais très bien, monsieur le Président, qu'il n'est pas coutume en vertu de l'article 21 du Règlement de féliciter qui que ce soit, et je n'ai aucunement l'intention d'aller à l'encontre de l'esprit du Règlement.

Je me permets quand même de souligner le fait que cette médaille d'or, tout comme la veille la médaille d'argent, a été gagnée bien que le Canada n'aide que marginalement cette discipline. En effet, l'équipe canadienne de patinage de vitesse doit aller à l'étranger pour s'entraîner sur de la glace artificielle, puisque le Canada n'en a pas.

Monsieur le Président, je voudrais aussi porter à l'attention des Canadiens et de cette Chambre le fait suivant: Vous savez que les prochains Jeux olympiques auront lieu à Calgary, ici même au Canada, et qu'ainsi l'Ouest canadien disposera d'installations nécessaires à l'entraînement pour le patinage de vitesse sur un anneau de glace artificielle. Je considère qu'il serait primordial de doter également l'Est du Canada d'un anneau de vitesse, compte tenu du fait que la présente délégation canadienne qui nous représente en patinage de vitesse aux Jeux olympiques de Sarajevo est constituée de sept patineurs qui sont tous de la province de Québec.

En terminant, je désire faire remarquer que Gaétan Boucher avec tous les athlètes qui nous représentent aux Jeux olympiques de Sarajevo sont un exemple pour les jeunes Canadiens qui aspirent tous être un jour et à leur tour la fierté de leur pays.

\* \* \*

[Traduction]

### VIA RAIL

LES RETARDS DANS LE SERVICE VOYAGEURS

**M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings):** Comme j'ai disposé de si peu de temps au comité la semaine dernière et comme la situation revêt une extrême gravité, monsieur le Président, j'entends au cours des prochains jours, voire des prochaines semaines, me prévaloir des dispositions de l'article 21 du Règlement pour faire part à la Chambre de certains soucis que j'éprouve au sujet de l'exploitation de VIA Rail.